



SPEECH • DISCOURS • DISCURSO • خطاب

Discours d'ouverture

Par

Mme. Mireille BALLESTRAZZI

Présidente d'INTERPOL

22eme Conférence Régionale Afrique

10 septembre 2013

Oran, Algerie

Monsieur le Général-Major, Directeur général de la Sûreté Nationale

Monsieur le Secrétaire Général d'INTERPOL,

Monsieur le Secrétaire Général du Conseil des Ministres de l'Intérieur
Arabes

Messieurs les membres du Comité Exécutif d'INTERPOL,

Mesdames et Messieurs les Directeurs généraux de Police,

Mesdames et Messieurs les chefs de Bureaux Centraux Nationaux
d'INTERPOL,

Distingués observateurs et invités,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Je suis très honorée d'être ici parmi vous pour ouvrir cette 22^{ème}
Conférence Régionale africaine d'INTERPOL en cette année qui célèbre
les 50 ans de l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation.

Je souhaite en premier lieu remercier tout chaleureusement les
autorités algériennes pour l'accueil absolument extraordinaire qui nous
est réservé. A chaque fois que l'Algérie se propose d'organiser un

événement, c'est toute la générosité d'un peuple qui s'exprime. C'est une grande joie pour moi de revenir dans ce pays après ma toute première visite en tant que Présidente d'INTERPOL à l'occasion du 36^{ème} Congrès des Chefs de Police et de Sécurité Arabes en décembre dernier.

La qualité de l'organisation de cette Conférence régionale est à la hauteur de la contribution de l'Algérie à la sécurité de la région et au-delà, c'est une qualité exemplaire.

Je me félicite de voir les représentants des pays de la région de l'Afrique aussi nombreux, ce qui témoigne de votre intérêt mais également de vos attentes.

Je salue la présence parmi nous de vos représentants au Comité exécutif d'INTERPOL. Je tiens à remercier personnellement tout particulièrement Mr Abdelkader Kara BOUHADBA pour son implication dans les activités de l'Organisation, que ce soit auprès du Comité Exécutif ou à l'occasion d'évènements internationaux tels que celui-ci. Je tiens également à saluer la présence de Mr Adamu MOHAMMED, Vice-président pour l'Afrique, qui présidera les débats tout au long de cette Conférence. Je tiens également à saluer Mr Emmanuel GASANA,

délégué du Comité Exécutif pour l'Afrique et le remercie de sa présence parmi nous.

Parce qu'il nous réunit autour des enjeux propres à vos forces de police, cet évènement, moment fort de l'Organisation, est aussi l'assurance que l'action d'INTERPOL reste en phase avec la réalité du terrain.

Une réalité qui, parfois, s'impose d'elle-même. Au nom du Comité Exécutif d'INTERPOL et en mon nom propre, je tiens à rendre hommage à Mr Richard TEMBO, officier zambien en poste au Bureau Régional d'INTERPOL à Harare depuis 2011, décédé subitement le 27 août dernier. Mr TEMBO a dédié sa vie à protéger celle des autres, une mission à laquelle chacun d'entre nous s'engage en intégrant les forces de police.

Si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est pour continuer à travailler ensemble à la cause que nous nous sommes engagés à servir... celle d'un monde plus sûr.

Cette année, la région africaine va adopter sa nouvelle stratégie pour la période 2014-2016. Cette stratégie guidera le programme d'activités mis en œuvre dans votre région. Développer avec nos pays membres une réflexion prospective sur les enjeux à venir est crucial pour l'Organisation. Depuis l'adoption en 2009 de la première stratégie

régionale pour l'Afrique, le processus grâce auquel les orientations stratégiques de la région sont élaborées s'est enrichi de vos expériences et de votre expertise. Les progrès réalisés ces dernières années, les leçons tirées des opérations menées dans vos pays sont autant d'éléments utiles à la détermination de priorités en totale adéquation avec la réalité opérationnelle.

Dans la même logique, le suivi assuré par vos pays et INTERPOL dans la mise en œuvre de la stratégie constitue un facteur de réussite supplémentaire. Je vous invite à poursuivre vos efforts en ce sens afin de permettre à l'Organisation de toujours mieux vous servir. Parce qu'une région ne saurait être forte sans la mobilisation de chacun de ses membres !

Parmi les priorités stratégiques de votre région, l'accès au système de communication mondial d'INTERPOL « I-24/7 » demeure un élément crucial qui permet à la communauté policière toute entière d'accéder directement aux services et outils de l'Organisation et de communiquer en temps réel, de manière sécurisée, pour un bénéfice partagé.

L'Afrique et INTERPOL sont depuis longtemps engagés dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé. Anéantir la menace que

représentent les groupes terroristes demande à cibler leur capacité à fonctionner... et à recruter. En cela le démantèlement de filières se jouant des frontières constitue un défi supplémentaire. L'utilisation des bases de données via « I-24/7 » conjuguée à l'échange d'information rendu possible par ce système ont apporté des progrès tangibles dans le domaine de la sécurité aux frontières. J'encourage chacun d'entre vous à exploiter tout le potentiel d' « I-24/7 » en poursuivant l'extension des accès au-delà des Bureaux Centraux Nationaux au profit notamment des postes- frontières, ports et aéroports de vos pays respectifs .

Les nouvelles solutions techniques et outils de communication innovants constituent des opportunités pour vos forces de police de rapprocher les policiers de terrain des outils d'INTERPOL, renforçant l'efficacité des dispositifs mis en œuvre face à la criminalité internationale.

Ces avancées technologiques posent les bases d'une nouvelle ère, avec de nouveaux enjeux à appréhender. Ce sont à ces enjeux que la région toute entière entend répondre au cours des trois prochaines années. Il s'agit également d'un axe prioritaire pour l'Organisation qui, dès 2014,

lancera avec votre soutien le Complexe Mondial pour l'Innovation à Singapour.

Ces développements impactent les moyens des forces de police en termes de renforcement des capacités et de formation, ceci afin de rester pleinement efficaces. Dans ce but, 129 programmes spécifiques ont été mis en œuvre depuis 2011 dans la région, avec le soutien des Bureaux Régionaux d'INTERPOL dont je tiens à saluer ici le travail extraordinaire accompli au quotidien.

Le renforcement des capacités de nos pays membres s'effectue également sous forme de programmes adaptés aux contextes nationaux ou sous régionaux. Je pense notamment au projet WAPIS/SIPAO en Afrique de l'Ouest développé en partenariat avec l'Union européenne. J'ai pu constater lors de mes déplacements dans la région l'importance de la valeur ajoutée qu'il allait apporter en terme de sécurité.

La capacité des criminels à détourner l'innovation technologique à leur profit appelle à renouveler nos modes d'action. Parce que le crime organisé évolue de façon considérable, les coûts qu'il génère pèsent de manière croissante sur les économies nationales. C'est aux dépens de la

sécurité, de la santé et de l'avenir des citoyens que la criminalité se développe. Je pense au trafic d'êtres humains, de biens contrefaits et illicites ou encore de faux médicaments. Je pense également aux crimes environnementaux, une préoccupation croissante pour vos pays et pour INTERPOL dont les initiatives et les projets dans ce domaine, et notamment dans votre région, ne cessent de se développer.

Permettez-moi à ce stade de saluer l'énorme travail accompli sans relâche par le Secrétaire général Ronald K. NOBLE dans les pays de la région afin de promouvoir les outils et actions d'INTERPOL et d'en constater sur le terrain les bénéfices opérationnels concrets.

Près d'un siècle après la naissance du concept d'INTERPOL en 1914, la coopération constitue un élément clé de nos réussites : coopération entre pays mais aussi développement et renforcement des partenariats avec les organisations et institutions internationales actives dans la région. Je pense notamment aux coopérations développées avec les différentes agences des Nations Unies, et avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dont j'ai rencontré les responsables lors de mes différents déplacements en Afrique. Je pense également à la coopération développée avec la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)

ou le soutien apporté aux actions conjointes des comités régionaux de chefs de police dans la lutte contre la criminalité organisée.

Permettez-moi de conclure mon propos en reprenant les mots prononcés il y a 19 ans, le 10 mai 1994 par Nelson MANDELA dans son discours d'investiture : « *Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès* ».

L'internationalisation de la criminalité appelle à l'action, une action collective qui transcende les différences pour en exploiter les synergies. L'un des engagements d'INTERPOL est de s'assurer qu'aucun de ses pays membres n'est laissé de côté. Nous continuerons à soutenir vos actions avec la certitude que l'engagement de tous, et de chacun d'entre nous, contribue à la réalisation d'un monde plus sûr.

Mesdames et Messieurs, l'Algérie est depuis 50 années un membre essentiel d'INTERPOL et je me réjouis de passer les prochains jours au sein de ce pays dans le cadre superbe que nous offre la ville d'Oran.

Je vous souhaite des travaux fructueux, riches d'enseignements et de propositions et vous remercie de votre attention.

Je renouvelle mes remerciements aux autorités algériennes.